



## **RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA**

**Le jeudi 11 juillet 2019**

**14 h**

**salle Andrew S. Haydon, 110, avenue Laurier Ouest**

**PROCÈS VERBAL 18**

---

*Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.*

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa s'est réuni le Le jeudi 11 juillet 2019 à 14 h à la salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa.

Le maire Jim Watson préside l'assemblée et demande au Conseil de participer à un moment de réflexion.

### **APPEL NOMINAL**

Tous les membres sont présents, sauf le conseiller S. Blais.

### **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

Aucune déclaration d'intérêts n'est signalée.

## ABSENCES

Le conseiller S. Blais a prévenu qu'il serait absent de la réunion du 11 juillet 2019.

## NOUVEL EXAMEN

### MOTION NO 18/1

Motion de Councillor R. Chiarelli  
Appuyée par Councillor D. Deans

**ATTENDU QUE le Conseil a étudié la motion 17/5 de Fleury/Leiper concernant le Château Laurier, lors de sa réunion du 10 juillet 2019; et**

**ATTENDU QUE la motion a été rejetée par 9 voix affirmatives contre 14 voix négatives; et**

**ATTENDU QU'un avis de nouvel examen de la motion 17/5 a été déposé, conformément au paragraphe 68(2) du *Règlement de procédure*; et**

**ATTENDU QU'un avis de nouvel examen a été accepté par le Conseil, conformément au paragraphe 68(4) du *Règlement de procédure*, lors d'un vote qui a recueilli 10 voix affirmatives contre 13 voix négatives; et**

**ATTENDU QUE le conseiller Chiarelli s'est prononcé sur la motion 17/5 avec la majorité et peut donc présenter l'avis de nouvel examen, conformément au paragraphe 68(6) du *Règlement de procédure*;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que la motion 17/5 de Fleury/Leiper du 10 juillet 2019 fera l'objet d'un nouvel examen, quant aux modifications qui seront apportées au Château Laurier, situé au 1, rue Rideau.**

REJETÉE par un vote de 10 VOIX AFFIRMATIVES contre 13 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

VOIX AFFIRMATIVES (10):  
Conseillers R. King, J. Leiper, M. Fleury, C.A. Meehan, C. McKenney, S. Menard, R. Brockington, T. Kavanagh, R. Chiarelli, D. Deans

VOIX NÉGATIVES (13):  
Conseillers E. El-Chantiry, J. Sudds, K. Egli, M. Luloff, J. Harder, G. Gower, A. Hubley, L. Dudas, J. Cloutier, G. Darouze, T. Tierney, S. Moffatt, Maire J. Watson

## **RÈGLEMENT DE RATIFICATION**

### **MOTION NO 18/2**

Motion du conseiller R. Brockington  
Appuyée par le conseiller G. Darouze

**Que le règlement suivant soit lu et adopté :**

**Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 11 juillet 2019.**

ADOPTÉE

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le Conseil ajourne la séance à 14 h 18.

---

**GREFFIER**

---

**MAIRE**